# 

* Datum : 10-03-2006
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2006707779
* Auteur :

Tribunal de premiere instance de Namur
L'an 2006, le 6 mars, au greffe du tribunal de première instance de Namur, et par-devant nous, Christian Godfurnon, greffier chef de service, a comparu :
Me Clare, Anne-Cécile, avocat, dont les bureaux sont établis rue des Volontaires 6A, à 5030 Gembloux, agissant en sa qualité d'administrateur provisoire de :
Jacobs, Marie-Claire Aurélie, née le 18 août 1954 à Namur, pensionnée, domiciliée rue du Laid Pas 45, à 5190 Spy;
désignée à ces fonctions, par ordonnance de Mme le juge de paix, Micheline Gala, du canton de Gembloux-Eghezée, en date du 29 septembre 2005, et autorisée, par ordonnance du même canton du 7 février 2006,
laquelle comparante a déclaré, en langue française, agissant comme dit ci-dessus, accepter sous bénéfice d'inventaire, tant le testament déposé au rang des minutes du notaire Philippe Ravet, de résidence à Jemeppe-sur-Sambre, que la succession de M. Tombois, Gérard, en son vivant domicilié à Spy, rue de la Chistrée 23, et décédé à Jemeppe-sur-Sambre, en date du 1
er octobre 2005.
Dont acte requis par la comparante, qui après lecture, signe avec nous, greffier chef de service.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître, par avis recommandé, leurs droits, dans un délai de trois mois, à compter de la date de la présente insertion.
Cet avis doit être adressé à Me Philippe Ravet, à 5190 Jemeppe-sur-Sambre, route d'Eghezée 163.
Namur, le 6 mars 2006.
Le greffier chef de service, (signé) Christian Godfurnon.